

31ème Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics
Résolution no 14 / Lutte contre le système de retraite en France
Proposition d'intervention orale

La protection sociale n'est pas un luxe.

Il s'agit d'un droit humain fondamental, inscrit dans le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, adopté en 1966 par l'Assemblée générale des Nations Unies.

La protection sociale est aussi une bataille fondamentale conduite par l'Organisation internationale du Travail. La convention no 102 concernant la sécurité sociale (norme minimum), datant de 1952, n'a été ratifiée que par 50 pays dans le Monde.

Trop de personnes sont aujourd'hui privées de ce droit fondamental : plus de la moitié de la population mondiale vit hors de portée des systèmes de protection sociale.

A l'heure de la mondialisation, le besoin de protection sociale n'a jamais été aussi grand et, dès lors, il est de notre responsabilité syndicale de revendiquer son accès à toutes et tous.

Il ne fait aucun doute que la sécurité sociale contribue à d'importants progrès économiques et sociaux partout où elle est développée.

L'enjeu est grand, à savoir assurer à toutes les travailleuses et tous les travailleurs une couverture sociale basée sur des principes de solidarité : solidarité entre générations, entre bien-portants et malades, entre travailleurs dans l'emploi et travailleurs privés d'emploi, entre travailleurs actifs et travailleurs à la retraite.

Je m'autorise à citer Ambroise Croizat, Ministre du Travail à la Libération en 1945 et fondateur de la sécurité sociale : « *La Sécurité sociale, c'est chacun cotise selon ses moyens et reçoit selon ses besoins* ».

Cette solidarité constitue le meilleur pari pour l'avenir de la protection et du progrès économique et social.

Le débat démocratique autour de cet enjeu de société implique de fait les organisations syndicales.

En France, le combat syndical continue : l'urgence est d'augmenter tous les salaires et non pas de reculer l'âge de départ à la retraite.

Alors, partout dans le Monde, tous ensemble, luttons pour le droit à une protection sociale et à une retraite confortable pour l'ensemble des travailleurs, avec un revenu qui permette de vivre dignement.

La lutte pour la justice sociale n'est jamais terminée, la solidarité et la détermination syndicales non plus.

C'est pourquoi la Fédération CGT des Services Publics vous invite à soutenir cette résolution, tout comme le préconise le SOC.

Je vous remercie.